

Cadre réservé à l'administration  
RD : \_\_\_\_\_  
Ex : \_\_\_\_\_  
Imuse : \_\_\_\_\_

# ATELIERS DES ARTS

Conservatoire à Rayonnement Départemental  
Musique - Danse - Théâtre - Beaux Arts

Cadre réservé à l'administration  
ACOMPTE VERSE  
MONTANT : \_\_\_\_\_  
CB Chèque

## BULLETIN D'INSCRIPTION 2015/2016

**Les dossiers sont à déposer au secrétariat à partir du lundi 22 juin 2015 à 9h30**  
**Tout dossier incomplet vous sera retourné et ne sera donc pas pris en compte.**

**La liste des élèves acceptés par discipline sera affichée dans**  
**le hall des Ateliers des Arts et sur le site Internet à partir du 27 juillet 2015**

Nom de l'élève ..... Prénom.....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse.....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél. Domicile : ..... Portable de l'élève (si élève majeur) : .....

Etablissement scolaire fréquenté en 2015/2016 :

- Ecolier ..... Niveau scolaire : .....
- Collégien ..... Niveau scolaire : .....
- Lycéen ..... Niveau scolaire : .....
- Etudiant ..... Niveau scolaire : .....
- Autres (formation, apprentis...) veuillez préciser : .....
- Elève interne dans un établissement de la Communauté d'agglomération

Profession de l'élève adulte : \_ \_ \_ \_ \_

J'accepte recevoir les informations des Ateliers des Arts suivantes exclusivement par mail : bulletins d'évaluation, informations diverses, **absences des professeurs**, le bonheur est dans la salle, saison OMNI...

Adresse Email des parents ou de l'élève le cas échéant (merci d'écrire lisiblement) :  
.....@.....

*(toute modification de changement d'adresse, de téléphone, de mail etc... devra être signalée par écrit au secrétariat des Ateliers des Arts)*

Pour les mineurs :

Nom du père, de la mère ou du tuteur : .....

Portable (père) : ..... Portable (mère) : .....

Tél. travail du père : ..... de la mère : .....

Profession du père : \_ \_ \_ \_ \_ de la mère : \_ \_ \_ \_ \_

Dossier à retourner accompagné de toutes les pièces justificatives, au :

**Secrétariat des ATELIERS des ARTS de la Communauté**  
**d'agglomération du Puy-en-Velay**  
**32, rue du 86<sup>ème</sup> R.I. - 43000 LE PUY-EN-VELAY**

Renseignements : Tél. 04-71-04-37-35  
E-mail : [ateliersdesarts@agglo-lepuyenvelay.fr](mailto:ateliersdesarts@agglo-lepuyenvelay.fr)

## Pièces à fournir

- 1) Une photo d'identité avec le nom de l'élève écrit lisiblement au dos pour l'établissement de la carte d'élève qui est demandée à tous les spectacles payants du CRD (aucun duplicata ne sera effectué),
- 2) Les autorisations de soins et de cession de droit à l'image (ci-contre),
- 3) La photocopie du Livret de Famille,
- 4) 15 € d'acompte par dossier d'inscription à régler soit par chèque bancaire libellé à l'ordre de Régie de Recettes Ateliers des Arts, soit par carte bancaire (pour une même famille, faire un paiement global),
- 5) Un certificat médical d'aptitude physique pour les élèves de danse et d'éveil mixte,
- 6) Le coupon réponse du contrat pour les élèves et usagers (document joint au présent bulletin).

### **Pour les habitants de la Communauté d'agglomération veuillez impérativement joindre :**

- 7) La photocopie d'une facture EDF ou FRANCE TÉLÉCOM (de moins de 6 mois),
- 8) La photocopie de la **Taxe d'Habitation 2014**,
- 9) Pour les élèves majeurs qui résident chez leurs parents, une attestation d'hébergement signée des parents.

Vous êtes bénéficiaire des minimas sociaux (ASS, AER, AI, ATA, AAH, ASI, ASPA, RSA, AV, ASV) (vous pourrez bénéficier du tarif G uniquement sur présentation du justificatif datant du mois de septembre 2015). Veuillez cocher la case.

**Nous conseillons aux personnes en situation de handicap de prendre contact avec le DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement au Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers) dont le référent local est à contacter au 04.71.09.80.98 afin de faire étudier leur dossier.**

VISA ET OBSERVATIONS DU DAHLIR :

**La facturation s'établit en fonction des activités choisies dans ce bulletin d'inscription. Toute modification de l'inscription peut entraîner un changement de tarification et doit être obligatoirement signalée au Secrétariat par écrit. Vous recevrez en octobre la facture qui vous permettra d'effectuer le règlement. A partir de cette rentrée, la dégressivité s'applique uniquement au sein d'un même tarif. Pour toute précision, merci de contacter le secrétariat.**

**Toute scolarité commencée donne lieu au paiement intégral des droits d'inscription, même si l'élève abandonne en cours d'année. Toute démission devra être présentée par écrit.**

**L'assiduité aux cours est exigée quel que soit le parcours ou la discipline.**

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance des informations mentionnées dans ce document et accepte de me conformer au contrat ci-joint (dont le coupon est à compléter et à retourner avec ce dossier) ainsi qu'à la charte pédagogique des Ateliers des Arts (à consulter sur le site Internet).

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

(Signature, précédée de la mention "lu et approuvé")

Date de rentrée : 14 septembre 2015

Toutes les informations nécessaires à la rentrée vous seront communiquées début septembre.

Conformément à la charte pédagogique de l'établissement, veuillez indiquer la discipline principale choisie parmi les activités que vous suivez aux Ateliers des Arts. Ce choix est important car il rend prioritaire la discipline désignée lors des projets auxquels vous serez amené à participer.

1) \_\_\_\_\_

Une deuxième discipline principale peut être indiquée. Elle sera validée après avis du conseil de classe ou pédagogique à la rentrée. Une réponse vous sera donnée à l'issue de ce conseil.

2) \_\_\_\_\_

### **Autorisation d'intervention médicale d'urgence**

J'autorise la direction des Ateliers des Arts à prendre toutes les mesures d'urgences médicales nécessaires en cas d'accident de mon enfant : ..... ou moi-même

(Signature, précédée de la mention "lu et approuvé")

### **Cession du droit à l'image d'une personne majeure ou mineure**

Je soussigné(e) ..... autorise les Ateliers des Arts à  
(élève adulte, père, mère, représentant légal)

effectuer des prises de vues de moi-même, mon fils, ma fille : .....  
(nom, prénom)

né(e) le ..... et accepte que tout ou partie des images, enregistrements sonores et les réalisations effectuées dans le cadre de l'activité pratiquée, me/le concernant soient utilisés gracieusement, en vue de leur exploitation (reproduction et représentation), par tous modes et procédés, sur tous supports, en tous formats, dans le monde entier, et ce pour une durée de deux ans à compter de la date de signature de ce bulletin de réinscription.

Fait à : ..... Le : ..... Le représentant légal ou l'élève adulte,

(Signature, précédée de la mention "lu et approuvé")

# DANSE

6/7 ans (CP- CE1) (durée : 1h00) (Tarif C)

Initiation danse : expérimentation du mouvement dansé et des principes des différentes techniques, travail d'écoute au sein d'un groupe et de prise d'espace

**ELEVES A PARTIR DE 8 ANS (révolu au 1<sup>er</sup> décembre 2015)**

**Choix du parcours** : Quel que soit le parcours choisi, l'élève s'engage à suivre un atelier chorégraphique qui comprend un travail d'expérimentation, à se produire plusieurs fois par an et à fournir un travail personnel nécessaire à sa progression. Enfin, il est vivement encouragé à assister en tant que spectateur à toute manifestation artistique.

**PARCOURS COMPLET (parcours diplômant)** (Tarif B si enseignement chorégraphique seul)

➤ 1<sup>er</sup> cycle :

➔ 1C1 : 1h15 de cours de classique + 1h15 de danse jazz + 0h30 de formation musicale danseurs

➔ A partir de 1C2 : 2h30 de cours de classique en 2 cours + 0h30 de formation musicale danseurs

➔ A partir du 1C4 : 2h30 de cours de classique en 2 cours + 2h00 de cours de jazz (cours et atelier chorégraphique) + 0h30 de formation musicale danseurs

➤ A partir du 2<sup>ème</sup> cycle :

**PARCOURS COMPLET**

3h00 de cours de classique en deux cours + 1h30 de cours de jazz + 1h00 d'atelier chorégraphique en classique + 0h45 d'atelier chorégraphique en jazz

## OU

**PARCOURS MODULANT** (sans passage d'examen) – **Pour les élèves non débutants**

**JAZZ**

Cours « open » à partir de 14 ans - Tarif C (sur avis du professeur à la permanence de rentrée)  
Nombre d'années en danse : \_\_\_\_\_

Barre à terre (à partir de 16 ans et sur avis du professeur) – Tarif C

## OU

**CLASSIQUE**

➔  **A partir de la fin du 1<sup>er</sup> cycle** : 1h30 de cours par semaine + 1h00 d'atelier chorégraphique (sur avis du professeur) – Tarif C si enseignement chorégraphique seul

➔  **Elève niveau fin de 2<sup>ème</sup> cycle** : 3h de cours par semaine + 1h00 d'atelier chorégraphique (sur avis du professeur) – Tarif B si enseignement chorégraphique seul

Nombre d'années en danse : \_\_\_\_\_

# THÉÂTRE

*(Tarif B si théâtre seul)*

(sur audition pour les nouveaux élèves si le nombre d'inscriptions est supérieur au nombre de places disponibles)

## **Parcours modulant**

2 ateliers sont proposés en fonction de l'âge :

- Classe pré-ados 11-14 ans (à partir de la 6<sup>ème</sup>) - (2 heures hebdomadaires)
- Classe ados/jeunes adultes 15-25 ans (2 heures hebdomadaires)

## **Parcours complet (à partir de 15 ans)**

**(Les cycles I et II seront ouverts aux adultes s'il y a des places disponibles)**

- Cycle I (durée de 1 à 2 ans – sur audition obligatoire) – A partir de 15 ans (4 heures 30 hebdomadaires : 2 heures avec les ados, 2 heures de cours cycle I + ½ heure de cours de chant en pédagogie de groupe + 1 master class avec technique spécifique (masque, marionnette, cirque, mime, etc...)).
- Cycle II (durée de 1 à 3 ans) – A partir de 17 ans (2 heures de cours avec le cycle I + 3 heures de cours cycle II + 1 heure de chant en pédagogie de groupe + 2 stages obligatoires avec une technique spécifique + 1 stage de danse obligatoire)

# BEAUX ARTS (à remplir avec les professeurs)

(Les explications du contenu des cours sont données dans la plaquette)  
(Tarif C pour 2 ateliers différents - Au delà 1 supplément par atelier (tarif E))

*(les horaires sont mis à titre indicatif, ils pourront être éventuellement modifiés –  
les cours auront lieu sous réserve du nombre d'inscrits)*

## Pour les enfants et adolescents (de 5 ans jusqu'à 16 ans)

Modelage : (Professeur : Pierre PAUZON)

- Enfants 7 à 12 ans : mercredi de 15h30 à 17h00

Initiation aux arts plastiques :

- Eveil (enfants de 5 à 7 ans) : Peinture + volume + dessin (mercredi de 15h30 à 17h00). Professeur : Tatiana TOURJANSKY (sous réserve)

- Etude (enfants de 8 à 11 ans) : Expression plastique + volume (mercredi de 14h00 à 15h30). Professeur : Pierre PAUZON de septembre à février et Tatiana TOURJANSKY (sous réserve) de mars à juin.

- Projet (enfants de 12 à 15 ans) : Volume + expression plastique (mercredi de 14h00 à 15h30). Ce cours est ouvert aux jeunes présentant l'option « arts plastiques » au baccalauréat. Professeur : Tatiana TOURJANSKY (sous réserve) de septembre à février et Pierre PAUZON de mars à juin.

---

## Pour les adultes et les adolescents à partir de 16 ans (durée maximale de 6 ans)

Atelier préparatoire : à partir de 16 ans – (Professeur : Tatiana TOURJANSKY (sous réserve)) - Atelier destiné à la préparation des différentes épreuves des concours d'entrée des écoles d'enseignement supérieur (architecture, design, Beaux Arts, FAC d'arts plastiques...)

- Mercredi de 17h30 à 19h00

Expression plastique : à partir de 16 ans (Professeur : Tatiana TOURJANSKY (sous réserve))

- Etude (mardi de 18h00 à 20h00)                       Projet (mardi de 16h00 à 18h00)

Peinture, pratiques diverses : à partir de 16 ans (Professeur : Cécile GIRAUD)

- Jeudi de 16h00 à 18h00                       Jeudi de 18h00 à 20h00

Modelage : à partir de 16 ans (Professeur : Pierre PAUZON)

- Jeudi de 18h00 à 20h00

Volume : à partir de 16 ans (Professeur Pierre PAUZON)

- Etude – Débutant (mardi de 18h00 à 20h00)                       Projet (vendredi de 18h00 à 20h00)

Dessin académique, plâtre : à partir de 16 ans (Professeur : Jean-Claude JUGE)

- Mercredi de 18h00 à 19h30

Dessin académique, modèle vivant : à partir de 16 ans (Professeur : Jean-Claude JUGE) – Jour et horaire défini à la rentrée.

Atelier de scénographie : à partir de 15 ans (Professeur : Pierre PAUZON) – Elèves plasticiens, comédiens, et toutes personnes s'intéressant au spectacle vivant.

Mercredi de 17h00 à 18h30

---

A la fin du parcours modulant (Tarif E) :

**Ateliers libres** :

Mise à disposition d'une salle tout au long de l'année + 10 séances par an avec un professeur pour un suivi. Horaire et jour choisis collégalement en début d'année.

Ateliers libres « dessin-peinture »

Ateliers libres « dessin-volume »

# MUSIQUE

## Les itinéraires de découverte pour les jeunes enfants (de 4 à 6 ans) (Tarif C)

- Eveil musique et danse – 4/5 ans (moyenne section) - durée 0h45  
Exploration de l'espace et du temps, éléments gestuels simples, mises en situation chorégraphiques ou musicales.
  - Eveil musical et corporel – 5/6 ans (grande section) – durée 0h45  
Exploration de l'espace et du temps, éléments gestuels simples, mises en situation chorégraphiques et musicales.
  - Initiation à la musique et ateliers de découverte instrumentale – 6 ans (CP) [durée 1h00 (30 minutes d'exploration rythmique vocale et d'éveil corporel et 30 minutes de découverte et d'initiation aux instruments proposés par l'école)]
- 

## Atelier de découverte musique pour des élèves débutants (à partir de 10 ans) (Tarif C)

- Atelier d'initiation musicale et instrumentale. A partir d'un travail collectif sur des démarches artistiques (musiques traditionnelles, blues, sound painting...). Les élèves pourront expérimenter divers instruments et différentes manières de faire de la musique.
- 

### Soutien à la pratique en amateur

(n'oubliez pas de cocher l'instrument choisi sur la page 10) (Tarif H – Pas d'acompte à verser)

#### **Après avis de la direction et des professeurs**

#### **Une réponse pour ces inscriptions sera donnée en octobre**

Vous êtes un musicien amateur non débutant ou un ensemble constitué, vous pouvez venir prendre un cours à la carte, pour résoudre une difficulté, améliorer votre interprétation, être conseillé et soutenu.....

- Cours de 30 minutes au sein du CRD sans pratique collective - 5 cours par an maximum
  - Cours de 30 minutes au sein du CRD - 10 cours par an maximum (Tarif H) + pratique(s) collective(s) obligatoire(s) (Tarif C ou D)
  - Module de 8 heures pour les groupes constitués
- 

## Enseignement Instrumental (Tarif A ou Tarif B ou Tarif C)

- Instruments classiques ou traditionnels (à partir de 7 ans – CE1)

- Instruments de musiques actuelles (à partir de 11 ans – 6<sup>ème</sup>)

- Cochez cette case si vous êtes un élève Maîtrisien (Tarif B)
- Cochez cette case si vous êtes un élève inscrit en CHAM au Collège de Brives/Corsac (Tarif B)

L'élève aura-t-il besoin d'une carte TUDIP pour venir au CRD ? (veuillez fournir une 2<sup>ème</sup> photo pour l'établissement de votre carte de transport en mentionnant le nom de l'élève au dos)

OUI                       NON

- Cochez cette case si vous êtes un élève inscrit en CHAM à l'école du Val Vert (Tarif B)



Choix du parcours :

Quel que soit le parcours choisi, **l'élève s'engage à suivre une pratique collective, à se produire plusieurs fois par an et à fournir le travail personnel nécessaire à sa progression et à la bonne marche des ensembles.** Enfin, il est vivement encouragé à assister en tant que spectateur à toute manifestation artistique.

## **INSTRUMENTS CLASSIQUES OU TRADITIONNELS**

### **PARCOURS COMPLET**

#### **Pour les élèves du CE1 au CM2 débutants**

Instrument (à choisir dans la liste au verso) + Formation Musicale en orchestre + Chorale + Atelier Rythmique.

Cursus choral :

Chorale + Formation musicale + Accompagnement au clavier (de 7 à 13 ans) (sur audition)

#### **Pour les élèves à partir de la 6<sup>ème</sup> et les adultes en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année dans l'instrument choisi**

Instrument (à choisir dans la liste au verso) + **formation musicale (obligatoire)** + (1 pratique collective facultative, sur avis des professeurs, à cocher ci-après)

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chorale                                  | <input type="checkbox"/> Théâtre (sur audition) | <input type="checkbox"/> Danse traditionnelle |
| <input type="checkbox"/> Danse jazz (sauf adultes débutants)      | <input type="checkbox"/> Barre à Terre          |   |
| <input type="checkbox"/> Danse classique (sauf adultes débutants) |   |   |

#### **Pour les élèves NON DEBUTANTS dans l'instrument choisi**

**Parcours complet obligatoire jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> cycle en formation musicale**

Instrument (à choisir dans la liste au verso) + **formation musicale (obligatoire)** + 1 pratique collective minimum obligatoire (voir liste page 11).

Nombre d'années dans l'instrument : \_\_\_\_\_

Nombre d'années en FM : \_\_\_\_\_ (fournir attestation de niveau, si impossibilité un test de FM sera effectué)

OU

**PARCOURS MODULANT** (la formation musicale n'est pas obligatoire en parcours modulant si le niveau de FM correspond à la fin de 1<sup>er</sup> cycle.) (fournir attestation de niveau, si impossibilité un test de FM sera effectué)

Instrument (à choisir dans la liste au verso) + 1 pratique collective ou plus (sur avis du professeur d'instrument, voir liste page 11 et 12).

## INSTRUMENTS CLASSIQUES

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Accordéon Chromatique          | <input type="checkbox"/> Cursus Choral (de 7 à 15 ans)<br><small>(pour les débutants de 7 à 9 ans - sur avis du professeur)</small> | <input type="checkbox"/> Piano            |
| <input type="checkbox"/> Alto                           | <input type="checkbox"/> Flûtes à bec   | <input type="checkbox"/> Saxophone        |
| <input type="checkbox"/> Accordina (accordéon à bouche) | <input type="checkbox"/> Flûte traversière  | <input type="checkbox"/> Trombone         |
| <input type="checkbox"/> Chant Lyrique                  | <input type="checkbox"/> Hautbois   | <input type="checkbox"/> Trompette/Cornet |
| <input type="checkbox"/> Clarinette                     | <input type="checkbox"/> Guitare  | <input type="checkbox"/> Tuba             |
| <input type="checkbox"/> Contrebasse                    | <input type="checkbox"/> Orgue  | <input type="checkbox"/> Violon           |
| <input type="checkbox"/> Cor                            | <input type="checkbox"/> Percussions  | <input type="checkbox"/> Violoncelle      |

## INSTRUMENTS TRADITIONNELS

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Accordéon Diatonique  | <input type="checkbox"/> Bandonéon             | <input type="checkbox"/> Cornemuse     |
| <input type="checkbox"/> Cabrette<br><small>(Pas de professeur actuellement – Merci de vous faire connaître si vous êtes intéressés)</small> | <input type="checkbox"/> Hautbois Traditionnel | <input type="checkbox"/> Vielle à Roue |

## INSTRUMENTS DE MUSIQUES ACTUELLES (à partir de 11 ans)

**Le département de Musiques Actuelles travaille en partenariat avec la MPT de Chadrac. Des cours peuvent se dérouler soit dans les studios du CRD, soit dans les studios de la MPT de Chadrac.**

**Une adhésion à la MPT de Chadrac est obligatoire pour tous les élèves du département Musiques Actuelles. Elle est à régler directement à la MPT de Chadrac en début d'année scolaire.**

### **Parcours A**

**Il comprend un cours de groupe (atelier Rock, atelier Funk, atelier « du Blues à la Soul », atelier chanson française) et le cours instrumental** (l'orientation dans les différents ateliers est décidée en début d'année par l'équipe pédagogique en fonction du niveau, des choix horaires et d'un nombre d'années de présence des élèves inscrits).

### **Parcours B**

L'entrée en parcours B se fait chaque année par le biais d'un concert d'entrée sur les avis et recommandations des professeurs. Un élève souhaitant entrer en parcours B doit impérativement être passé par le parcours A.

**Cours de technique instrumentale (cours collectifs d'une heure à 4 ou 5 élèves) :  
Cochez la discipline instrumentale dans la liste ci-dessous**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Batterie  | <input type="checkbox"/> Guitare basse      | <input type="checkbox"/> Synthétiseur/Clavier |
| <input type="checkbox"/> Chant<br><small>(à partir de 12 ans, et sur avis du professeur)</small> | <input type="checkbox"/> Guitare électrique |   |

**PRATIQUES COLLECTIVES OBLIGATOIRES**  
(en accord avec les professeurs concernés)  
**(les cours auront lieu sous réserve du nombre d'inscrits)**

*Tarif A avec pratique instrumentale – Tarif C sans pratique instrumentale – Tarif D si chorale seule –  
Tarif F si orchestre d'harmonie de la CA seul (avec participation aux célébrations commémoratives) – Tarif F si Picabofa  
seul (avec participation au moins à 4 concerts évènementiels sur la CA) – Tarif B si orchestre d'harmonie de la CA avec  
pratique instrumentale (avec participation aux célébrations commémoratives) – Tarif B si Picabofa avec pratique  
instrumentale (avec participation au moins à 4 concerts évènementiels sur la CA)*

Tout musicien peut s'inscrire en pratique collective seule (à choisir dans la liste ci-dessous), sous réserve du nombre de places disponibles et du niveau requis pour certains ensembles.

**Au choix :**

- Les chœurs d'enfants (jusqu'à 10 ans)
- Les chœurs pré-ados (de 11 à 12 ans)
- Perpetumobilé (sur avis du professeur)
- Les chœurs ados « les Jeunes Chœurs » (à partir de 13 ans) (sur audition et avis du professeur)
- Chorale renforcée : initiation à la direction de chœur, travail vocal plus technique et déchiffrage plus aisé (à partir de 13 ans - en sus du cours du chœur ados)
- Atelier chant choral adulte
- Chœur de femmes (sur avis du professeur)
- Chant traditionnel (Pas de professeur actuellement – Merci de vous faire connaître si vous êtes intéressés)
- Atelier d'art lyrique (chanteurs confirmés sur audition)
- Initiation à la direction de chœur (proposé au 2<sup>e</sup> cycle du cursus choral et aux élèves de fin de 2<sup>e</sup> cycle instrumental – Sur avis du professeur)
  
- Ateliers des Balkans (à partir de la 5<sup>ème</sup> année d'instrument – Ouvert à tous les instruments)
- Consort de flûtes à bec (à partir de la 2<sup>ème</sup> année d'instrument)
  
- Ensemble de musique ancienne (ouvert à tous les instruments et chanteurs) (sur avis du professeur)
- Ensemble de guitares
- Ensembles traditionnels
- Ensemble d'accordéons chromatiques
  
- Orchestre à cordes (alto, contrebasse, violon, violoncelle) (à partir de la 2<sup>ème</sup> année d'instrument)
- Orchestre d'harmonie (jusqu'au début du 2<sup>e</sup> cycle) (cuivres, bois, percussions)
- Orchestre tango junior (à partir de la fin de 1<sup>er</sup> cycle, début du 2<sup>ème</sup> cycle - après avis du chef d'orchestre)
  
- Atelier théâtre 11/14 ans ou 15/25 ans (sans surcoût avec pratique instrumentale)
- Atelier théâtre cycle I ou cycle II (sur audition) (avec surcoût avec pratique instrumentale)
  
- Danse classique (enfants + adultes confirmés) OU  Danse Jazz (enfants + adultes confirmés) (voir page 4) OU  Barre à terre
- Danses traditionnelles (enfants jusqu'à 18 ans)
- Danses traditionnelles et historiques (adultes)
  
- Atelier rythmique (enfants) (à partir de la 3<sup>ème</sup> année de formation musicale et sur avis du professeur)
- Atelier rythmique (adolescents et adultes)
- Formation musicale

**Au choix à partir de 11 ans :**

- Groupe de musiques actuelles (sous réserve de place et sur avis des professeurs)

**Au choix à partir de 12 ans :**

- Musique de rue (cuivres, bois, percussions, instruments traditionnels)
- Musique Renaissance « Picabofa » (hautbois, hautbois traditionnel, cornemuse, vielle, percussions)

### Au choix à partir du 2<sup>ème</sup> cycle instrumental ou de la 6<sup>ème</sup> année d'instrument :

- Atelier d'accompagnement (les pianistes et organistes peuvent s'initier à l'accompagnement des instruments mélodiques (flûte, hautbois, violon, etc...))
- Musique de chambre
- Orchestre d'harmonie de la Communauté d'agglomération (après avis du chef d'orchestre)
- Orchestre symphonique (après avis du chef d'orchestre)
- Orchestre tango (à partir de la fin de 2<sup>ème</sup> cycle - après avis du chef d'orchestre)
- Zicatouva (sur avis du professeur)

### ATELIERS JAZZ

- Combo débutant (à partir de 12 ans – Fin de 1<sup>er</sup> cycle)
- Combo perfectionnement (4 ans de pratique de jazz)
  - Atelier claviers
  - Atelier soufflants
  - Atelier guitare basse/guitare
- Harmonie Jazz et musiques actuelles (option facultative)

### Au choix à partir du 2<sup>ème</sup> cycle instrumental pour les élèves inscrits dans une discipline polyphonique (accordéon, guitare, piano, orgue) (sans coût supplémentaire) :

- Cor
- Contrebasse
- Hautbois
- Analyse
- Composition et Arrangement
- Harmonie
- Histoire de la musique

(Sous réserve de place - Les cours seront donnés en pédagogie de groupe)

### Options facultatives (Tarif C) (sous réserve du nombre d'inscription)

- Analyse (à partir du 2<sup>ème</sup> cycle de FM)
- Harmonie (à partir du 2<sup>ème</sup> cycle de FM)
- Harmonie Jazz et musiques actuelles
- Harmonisation au clavier
- Histoire de la musique (tout public)
- Musique Assistée par Ordinateur (édition et mixage) - Composition et Arrangement (à partir du 2<sup>ème</sup> cycle)